

TotalEnergies annonce le deuxième acompte sur dividende de 0,69 €/action au titre de l'exercice 2022, en hausse de 5% par rapport à 2021

Paris, le 28 juillet 2022 - Le Conseil d'administration, réuni le 27 juillet 2022 sous la présidence de M. Patrick Pouyanné, Président-Directeur Général, a décidé la distribution d'un deuxième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2022 d'un montant de 0,69 €/action, identique au premier acompte 2022 et en hausse de 5% par rapport aux acomptes et au solde versés au titre de l'exercice 2021. Cette hausse est conforme à la politique de retour à l'actionnaire pour l'année 2022 telle qu'annoncée par le Conseil d'administration en février 2022 et réitérée lors de l'assemblée générale du 25 mai 2022.

Ce deuxième acompte sera mis en paiement exclusivement en numéraire, selon le calendrier suivant :

	<u>Actionnaires</u>	<u>Détenteurs d'ADS</u>
Date de détachement	2 janvier 2023	29 décembre 2022
Paiement en numéraire	12 janvier 2023	25 janvier 2023

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses plus de 100.000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, plus propre, plus fiable et accessible au plus grand nombre. Présente dans plus de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.



Contacts TotalEnergies

Relations Media : +33 (0)1 47 44 46 99 | presse@totalenergies.com | [@TotalEnergiesPR](https://twitter.com/TotalEnergiesPR)

Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | ir@totalenergies.com

Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes.

Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").